

## Nuisances

# On va mesurer le bruit près de chez vous

**L** E TRAIN qui passe, l'avion qui décolle, le camion qui gronde, le marteau-piqueur qui cogne, les voitures qui klaxonnent... de toutes les nuisances, le bruit est le cauchemar n° 1 des Franciliens. En région parisienne 2,34 millions d'habitants entendent les survols d'avions en provenance de Roissy ou d'Orly. Rien qu'à Paris et en petite couronne, 500 000 personnes souffrent du bruit routier et 55 000 de nuisances ferroviaires.

Les progrès techniques réalisés depuis dix ans sont réels (amélioration des pneumatiques et de la motorisation des voitures, bitume moins sonore, avions moins bruyants, etc.), mais ils sont anéantis par l'augmentation du trafic. Pour mieux informer les habitants et offrir enfin une cartographie générale des bruits en Ile-de-France, l'association Bruitparif (Observatoire du bruit en Ile-de-France) lance une campagne de mesures sans précédent : 250 sites franciliens (dont 30 à Paris) vont être passés au crible à partir du 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'à décembre 2007.

## Les zones rurales également concernées

Cette campagne permettra aux élus, aux associations et aux riverains de mieux identifier les types de bruit : autoroutes, abords des aéroports, proximité d'usines bruyantes, mais aussi les bruits dus aux loisirs. Le Parc des Princes, ou encore Eurodisney seront ainsi sondés pour que l'on sache précisément le type de nui-



Près de 250 sites franciliens vont être passés au crible à partir du 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'à décembre 2007 par l'Institut de mesure du bruit, Bruitparif. (LP/N.F.)

## 29 sites sous surveillance

**Le bruit routier.** Les Ulis, A 10 et N 118 ; Evry, A 6 (enrobé neuf) ; Villabé, A 6 (enrobé ancien) ; Saint-Germain-lès-Corbeil, N 104 ; Draveil, N 448 ; Bièvres, N 118 ; Villebon-sur-Yvette, A 10 ; Briis-sous-Forges, A 10 et proximité voie ferrée ; Angerville, N 20 ; Wisous, A 6.

**Le bruit ferroviaire.** Igny ; Juvisy-sur-Orge, gare de triage ; Brétigny-sur-Orge, ligne C du RER ; Saint-Michel-sur-Orge ; Chamarande ; Etampes.

**Le bruit industriel.** Forges-les-Bains, carrière et

proximité A 10 voie ferrée ; Vert-le-Grand ; Saclay, CEP ou CEN et proximité N 118 ; Sainte-Geneviève-des-Bois, ZI de la Croix-Blanche et proximité N 104 ; Etampes, ZI et proximité N 20 et voie ferrée ; Vigneux-sur-Seine, métallerie et proximité voie ferrée.

**Le bruit des avions.** Chilly-Mazarin ; Limours-en-Hurepoix ; La Ferté-Alais, aérodrome ; Etampes, aérodrome Mondésir.

**Zone calme.** Forêt de Sénart ; Dourdan ; parc du château de Courances.

sances qu'ils provoquent. Les parcs ou les zones rurales seront eux aussi passés au crible pour déterminer le bruit ambiant dans les zones dites « calmes ».

« Selon les types de bruit, les capteurs resteront sur place entre vingt-quatre heures et une semaine », explique David Guérin, ingénieur à Bruitparif. Les données recueillies seront mises en ligne progressivement sur le site Internet de l'association\*. A terme, celle-ci compte installer une cinquantaine de capteurs permanents pour connaître, en continu, le vacarme ou le silence qui règne près de chez vous. Un vacarme qui, selon deux études réalisées en 2000 et 2004, provoque des conséquences non négligeables sur la santé : stress, insomnies, angoisse et consommation plus importante de médicaments neuropsychiatriques.

NICOLAS FERTIN

\* [www.bruitparif.fr](http://www.bruitparif.fr).

## CLES

■ **60** décibels : le seuil de nuisance sonore à ne pas dépasser sur une journée, selon le conseil supérieur d'hygiène publique de France.

■ **2,34** millions de Franciliens sont affectés par des survols inférieurs à 3 000 m d'altitude et 283 000 personnes habitent dans les plans de gêne sonore des aéroports de Roissy et d'Orly.

■ **550 000** habitants de Paris et de la petite couronne supportent des nuisances sonores en raison du trafic routier.

■ **55 000** supportent des nuisances ferroviaires.

■ **5 000** patients habitant une trentaine de communes d'Ile-de-France et 80 médecins ont participé à une grande étude sur les pathologies liées au bruit. Les résultats seront connus courant octobre.